

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 JUIN 2023**Extrait du registre des délibérations**
République Française**N°DEL_2023_069****SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION FACE YVELINES DANS LE CADRE DE LA JOB ACADEMY**

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 16 juin 2023, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN .

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Emmanuel LOEVENBRUCK, Dominique BAUD, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Laurent LEFEVRE, Sophie LEFEBURE, Arnaud BEAUVOIR, Aymeric TONNEAU, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Yves ENGLER, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Laurence GNEMMI à Jean-Baptiste GODILLON, Olivier LASSAL à Véronique FABIEN-SOULE, Laurent MALOCHET à Véronique CHANTEGRELET, Véronique LIGNIER à Michèle GRELLIER, Jean-Manuel PARANHOS à Inès de MARCILLAC, Nathalie MOULIN à Laurent LEFEVRE

Secrétaire :

Pascal PONTY

Les 33 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

L'association FACE YVELINES, membre du réseau national de la Fondation Agir Contre l'Exclusion, a pour mission de fédérer et d'accompagner les acteurs économiques dans leur engagement sociétal. Elle impulse et développe des actions en faveur du territoire, de ses entreprises et de ses habitants.

L'Association a présenté à la ville de Chatou ses différentes activités inclusives, articulées autour de 2 axes :

- l'éducation pour rapprocher le monde économique et l'univers éducatif ;
- l'emploi afin de favoriser l'employabilité et l'accès au monde du travail de chômeurs longue durée.

Parmi ces activités inclusives, la ville de Chatou a décidé de soutenir le projet « Job Academy », sur une période de 4 à 9 mois. Ce projet a pour objectif principal de favoriser l'accès et le retour à l'emploi des publics présentant de réelles difficultés d'insertion professionnelle, et en particulier les chômeurs longue durée. Il consiste à proposer un accompagnement dynamique, qui soit le plus efficient possible en combinant des ateliers collectifs et des suivis individualisés réalisés par des professionnels issus du monde économique.

Ainsi, par délibération en date du 22 septembre 2022, le Conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de 4 000 € à l'association Face Yvelines et de conclure une convention fixant les modalités de ce partenariat.

L'association est revenue vers la ville ville pour demander une subvention exceptionnelle de 1 000 € afin de mener à bien sa mission d'accompagnement qui concerne 8 catoviens.

Il est demandé aux membres du Conseil municipal d'approuver le versement de cette subvention exceptionnelle à hauteur de 1 000 € en faveur de l'association FACE YVELINES.

DELIBERATION

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission Culture-Tourisme-Evènementiel et Développement Economique et Commercial en date du 31 mai 2023,

Considérant le souhait de la Ville de soutenir l'association Face Yvelines et son projet « Job Academy », consistant à favoriser l'accès et le retour à l'emploi des publics présentant de réelles difficultés d'insertion professionnelle,

Considérant que cette action fait partie de la politique de soutien et de retour à l'emploi que la ville impulse par différents moyens et aides,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association Face Yvelines dans le cadre de la « Job Academy ».

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le : 23/06/2023